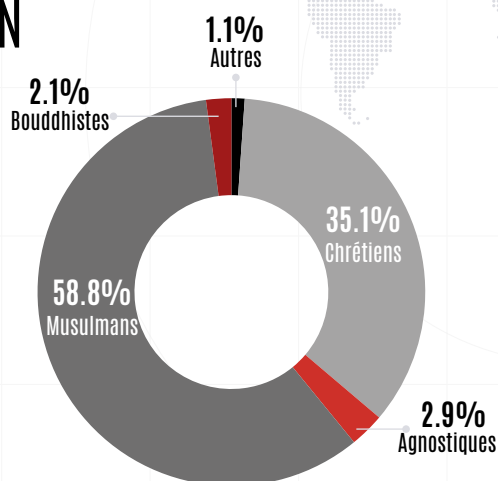




LIBAN

RELIGION



LE CADRE JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET SON APPLICATION EFFECTIVE

Le Liban compte 18 communautés religieuses officiellement enregistrées: cinq groupes musulmans (chiite, sunnite, druze, alaouite et ismaélien), 12 groupes chrétiens (maronite, grec orthodoxe, gréco-catholique, arménien catholique, arménien orthodoxe, syriaque orthodoxe, syriaque catholique, assyrien, chaldéen, copte, protestant évangélique et catholique romain) et une communauté juive. Les bahaïs, les bouddhistes, les hindous, plusieurs groupes protestants ainsi que l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours sont également présents sur le territoire libanais, mais ne sont pas officiellement reconnus.

Le Liban est une république parlementaire sans religion officielle, mais n'est pas formellement un État laïc. Le système politique est confessionnel et réserve les plus hautes fonctions politiques aux différentes communautés selon des critères bien définis : la Présidence de la République revient à un chrétien maronite, le poste de Premier ministre appartient à un musulman sunnite, et le Président de la Chambre des députés est musulman chiite.

Les communautés confessionnelles sont représentées au Parlement selon des quotas fixes.

Les changements démographiques pourraient avoir des implications politiques majeures. Or, aucun recensement n'a été effectué depuis 1932. Les groupes confessionnels, principalement chrétiens, en relatif déclin démographique, craignent une certaine perte de représentation politique en cas de réévaluation des chiffres même si la tendance s'atténue¹.

Les musulmans sont largement majoritaires dans la population, on les évalue à environ 30,6 pourcents de sunnites, 30,5 pourcents de chiites, 5,2 pourcents de druzes et un faible pourcentage d'alaouites et d'ismaéliens². Les membres de la communauté juive sont de l'ordre de quelques centaines³.

Ces chiffres ne mentionnent pas la présence des réfugiés sur le territoire libanais : 1,5 million réfugiés, selon les estimations gouvernementales, dont plus de 865 000 enregistrés par le HCR⁴. Le Liban accueille en outre plus de 200 000 réfugiés palestiniens sous le mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA)⁵ et 18500 réfugiés qui proviennent d'Éthiopie, d'Irak, du Soudan et d'autres pays. Le nombre élevé de réfugiés, en grande majorité de confession musulmane, provoque ten-

sions et inquiétude au sein des communautés chrétiennes qui craignent que leur proportion ne continue de diminuer par rapport aux musulmans.

La Constitution libanaise prévoit la liberté religieuse.⁶ Selon son article 7, « tous les Libanais sont égaux devant la loi ». L'article 9 dispose que « la liberté de conscience est absolue ». Il dispose en outre : « En rendant hommage au Très Haut, l'État respecte toutes les confessions et en garantit et protège le libre exercice à condition qu'il ne soit pas porté atteinte à l'ordre public. Il garantit également aux populations, à quelque rite qu'elles appartiennent, le respect de leur statut personnel et de leurs intérêts religieux ».

Conformément à l'article 10, « l'enseignement est libre tant qu'il n'est pas contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs et qu'il ne touche pas à la dignité des confessions. Il ne sera porté aucune atteinte au droit des communautés d'avoir leurs écoles, sous réserve des prescriptions générales sur l'instruction publique édictées par l'État ».

Les cas de blasphème et d'insultes à la religion sont soumis aux articles 473 et 474 du Code pénal libanais de 1943, selon lesquels toute personne qui « dénigre » le nom d'un dieu ou d'une religion peut être condamnée à une peine de prison d'un mois à plusieurs années.⁷ La conversion d'une religion à une autre est légale, mais les convertis peuvent faire face à une forte résistance sociale.

Les questions de droit privé relevant du statut personnel comme le mariage, la filiation ou les successions sont traitées par les juridictions respectives de chacune des 18 communautés religieuses reconnues par l'État. Chaque communauté possède ses propres règles et gère ses propres organisations de protection sociale et établissements d'éducation. Cependant, les communautés religieuses non légalement reconnues au Liban n'ont donc aucun droit en tant que groupes institutionnels. Leurs membres sont donc obligés de déclarer dans les registres gouvernementaux qu'ils appartiennent à des groupes religieux reconnus, afin de s'assurer que leurs actes juridiques soient valides. Ils sont néanmoins autorisés à accomplir librement leurs rites religieux.

Les membres de communautés religieuses non reconnues, ou ceux qui veulent éventuellement se marier civilement- notamment en cas de mariage mixte-, doivent le faire à l'étranger. Mais s'ils suivent cette voie, la loi applicable à leur mariage et à ses effets sera celle du pays où leur mariage civil a été célébré. Il s'agit d'une question très débattue, et certains groupes de la société civile et

groupes de défense des droits de l'homme ont tenté à plusieurs reprises de faire pression pour l'adoption officielle du mariage civil. Les mariages civils sont donc rares et médiatisés.⁸

En février 2019, peu après sa nomination au poste de Ministre de l'Intérieur, Raya Al Hassan a déclaré dans un entretien télévisé qu'elle était ouverte à la discussion sur la reconnaissance du mariage civil.⁹ Bien qu'elle ait reçu le soutien de certaines personnalités politiques, dont Walid Joublatt, chef du Parti socialiste progressiste, à majorité druze, ses commentaires ont été critiqués par d'autres politiciens et par des organisations et religieux tant chrétiens que musulmans. Dar al-Fatwa, la plus haute autorité sunnite musulmane du Liban, a rejeté l'idée, affirmant que le mariage civil allait à l'encontre de la charia.¹⁰ Cheikh Malik Al-Sha'ar, mufti pour le nord du Liban et la ville de Tripoli, s'est également opposé à cette proposition, notant qu'une fatwa de 2013 (décision religieuse musulmane) avait déclaré que ceux qui appelaient au mariage civil n'étaient plus musulmans.¹¹

INCIDENTS ET DÉVELOPPEMENTS

Situation politique, économique et sociale

Le pays demeure dans une impasse politique.

Ancien Premier ministre, Saad Hariri a démissionné en octobre 2019 à la suite de manifestations antigouvernementales de masse. En janvier 2020, Hassan Diab a été nommé à cette fonction, mais a été contraint de démissionner en août 2020 à la suite de l'explosion de Beyrouth qui a gravement endeuillé le Liban. Mustapha Adib lui a succédé pour finalement céder sa place le 26 septembre 2020, empêché de former un gouvernement en raison de la forte opposition des principaux groupes chiites, le Hezbollah et Amal. Ces derniers s'étaient principalement élevés contre son projet de former un cabinet composé de spécialistes indépendants plutôt que de ministres choisis en fonction de leur appartenance confessionnelle. Ils ont surtout refusé d'abandonner le ministère clé des finances.¹²

Le Président libanais Michel Aoun a finalement rappelé l'ancien Premier ministre Saad Hariri le 22 octobre 2020 pour diriger un nouveau cabinet, près d'un an après sa démission. Hassan Diab est resté Premier ministre intérimaire chargé de gérer les affaires courantes, il menace cependant de quitter ses fonctions pour faire pression sur

les responsables politiques afin qu'ils forment un nouveau gouvernement¹³. A la date de publication de ce rapport, le gouvernement n'a toujours pas été formé.

La situation économique et sociale devient critique.

Le pays connaît une hyperinflation qui obère de manière dramatique le pouvoir d'achat des Libanais ainsi que la capacité de remboursement de la dette extérieure. Le taux chômage a presque triplé depuis le début de l'année 2019 et toucherait plus du tiers de la population active en novembre 2020.¹⁴

Dans ce climat de forte instabilité du pays, les tensions se sont aggravées, elles-mêmes exacerbées par les mesures imposées pour lutter contre le nouveau coronavirus. En effet, en raison de la pandémie de COVID-19, le Liban a imposé plusieurs confinements depuis le mois de mars 2020 entraînant des restrictions portant sur l'ouverture des lieux de culte et leur accès.

Relations interconfessionnelles

En août 2018, le Cardinal Béchara Boutros al-Rahi, Patriarche de l'Église maronite, a reçu le Président suisse Alain Berset ainsi que les chefs religieux chrétiens et musulmans du Liban, à la résidence patriarcale d'été dans le nord du Liban. Les dirigeants se sont engagés à œuvrer en faveur de la paix dans la région, et à assurer le retour « digne » des réfugiés dans leur pays d'origine. Le Cardinal al-Rahi a souligné que « cette présence de hauts dignitaires musulmans et chrétiens reflète clairement l'unicité du Liban en tant que pays de convergence et de dialogue interreligieux ».¹⁵

Le 26 septembre 2018, lors de son discours à l'Assemblée générale de l'ONU à New York, le Président Michel Aoun a réitéré son souhait de « faire du Liban un centre international pour le dialogue entre les civilisations, les religions et les races ».¹⁶

En janvier 2019, le mufti de Tripoli Malek Shaar a rencontré une délégation de 27 membres de l'Association pour le dialogue pour la réconciliation et la vie, avec des membres de 12 pays et de différentes religions. Dans une déclaration, il a expliqué pourquoi il avait rencontré le rabbin Alex Goldberg, notant le « problème avec les juifs qui occupent Al-Qods [Jérusalem] et des terres en Palestine, au Liban, en Syrie et dans les environs ».¹⁷

En mai 2019, les principaux dirigeants politiques et religieux libanais ont assisté aux funérailles d'État du Patriarche maronite, le Cardinal Nasrallah Boutros Sfeir.

Cheikh Abdel Latif Daryan, Grand Mufti des musulmans sunnites du Liban, a décrit le patriarche décédé comme « un modèle pour la modération, l'ouverture, la sagesse, le dialogue, l'amour et la coexistence entre musulmans et chrétiens ».¹⁸

Selon un rapport du Baromètre de l'opinion publique arabe 2019, la piété religieuse a diminué au Liban au cours de la dernière décennie. Alors que 44 % des personnes interrogées se disaient « religieuses » en 2010, ce chiffre est tombé à 24 % en 2018. Cependant, le soutien à un plus grand rôle des chefs religieux dans la politique libanaise s'est accru.¹⁹ En ce qui concerne l'intolérance à l'égard de voisins d'une religion différente, le rapport a révélé qu'en 2010, cinq pourcents des personnes interrogées disaient ne pas aimer, voire pas du tout aimer, avoir comme voisins des fidèles d'une religion différente de la leur. Ce chiffre s'est élevé à 21 pourcents en 2018.²⁰

En juillet 2020, le Patriarche al-Rahi a appelé le Liban à maintenir sa neutralité par rapport aux conflits régionaux.²¹ Cela a provoqué un tollé, principalement de la part des partis chiites qui l'ont accusé de trahison. Il n'est pas rare que le Hezbollah ou ses alliés accusent leurs détracteurs de trahir l'État, ou d'être sionistes ou espions. De nombreux libanais, de différentes confessions, ont défendu le Patriarche sur les réseaux sociaux, plaçant leur patriotisme au-dessus de leur appartenance confessionnelle.²²

À la mi-octobre 2020, à la suite des manifestations pour le premier anniversaire du mouvement de protestation qui avait débuté le 17 octobre 2019, le Patriarche al-Rahi, dans son sermon du dimanche, a demandé aux responsables politiques de cesser de retarder les négociations, afin de former un nouveau gouvernement. Il a même blâmé la classe politique pour la crise financière et l'impasse politique du pays : « Ôtez vos mains de la formation du gouvernement et libérez-le. Vous êtes responsables du crime d'avoir plongé le pays dans la paralysie totale, en plus des implications de la pandémie de coronavirus », ajoutant que « personne n'est innocent de l'hémorragie (financière) du Liban ».²³

L'archevêque grec orthodoxe Elias Audi a également vivement critiqué les politiciens évoquant « le nombre de ministères, les noms des ministres et les quotas (...) encore plus importants (pour les politiciens) que le sort du Liban et des libanais ».²⁴

En novembre 2020, le Patriarche al-Rahi a appelé à plus de collaboration entre chrétiens et musulmans. Il a décl-

ré qu'à une époque où le monde est confronté à la férocité inhumaine et à des atrocités islamistes internationales répétées, telles que la décapitation d'innocents au nom de Dieu, ce qui est une insulte à Dieu, il était essentiel d'éviter le climat de « conflit entre les religions » et d'embrasser la voie de la collaboration entre chrétiens et musulmans.²⁵

Le 27 janvier 2021 un appel a été lancé par les principaux représentants des communautés chrétiennes et musulmanes libanaises adressé aux responsables et alliances politiques nationales pour donner au pays un « gouvernement de salut national » afin d'épargner de nouvelles souffrances à la population et empêcher la dissolution du pays. L'appel est notamment signé par le Patriarche al-Rahi, le métropolite grec orthodoxe de Beyrouth, Elias Audi, le Mufti de la République libanaise, Abd al-Latif Derian, le cheikh Abd al-Amir Qabalan, chef du Conseil suprême chiite et par le cheikh druze Akl Naim Hassan²⁶.

Le 7 février 2021, le patriarche al-Rahi a proposé de « recourir à des mesures drastiques et prises à temps, y compris la convocation d'une Conférence internationale sous l'égide de l'ONU chargée de trouver des solutions urgentes pour éviter l'effondrement systémique du pays »²⁷ ne manquant pas de soulever des réactions contrastées et en particulier une vive opposition du Hezbollah²⁸.

Liberté de conscience

Une seule députée indépendante non confessionnelle, Paula Yacoubian²⁹, a été élue aux élections de 2018. Elle a démissionné quelques jours après l'explosion du port de Beyrouth en août 2020 en même temps que quatre autres députés.³⁰

En juillet 2018, Charbel Khoury a été brièvement arrêté et interrogé par l'Agence de lutte contre la cybercriminalité des Forces de sécurité intérieure (FSI) pour avoir publié sur Facebook une blague sarcastique sur les miracles médicaux accomplis par Saint Charbel, une figure religieuse vénérée par beaucoup au Liban. Il a dû signer un engagement de ne pas utiliser son compte Facebook pendant un mois et de ne pas critiquer ou se moquer des religions.³¹

En août 2018, Joy Slim, journaliste à Al-Akhbar, a écrit un article décrivant son interrogatoire par l'Agence de lutte contre la cybercriminalité des FSI. Elle a été convoquée afin d'expliquer une blague qu'elle avait faite au sujet des propos de Charbel Khoury. Dans son article, elle décrit, entre autres choses, comment les officiers des FSI lui ont demandé si elle avait été baptisée, parce que personne n'écrirait de blagues sur la religion sans être possédé par

des « esprits diaboliques ».³²

En août 2019, les organisateurs du Festival international de Byblos ont annulé un concert du groupe de rock indépendant libanais de renommée internationale Mashrou' Leila, afin « d'éviter des effusions de sang et de maintenir la sécurité et la stabilité ». Les chefs religieux avaient accusé ce groupe « d'offenser les valeurs religieuses et humaines et d'insulter les croyances chrétiennes ». Un certain nombre de parlementaires libanais ainsi que de particuliers ont menacé de faire usage de la violence si le concert avait lieu. La controverse concernait un commentaire posté sur Facebook, montrant le visage de la chanteuse pop Madonna transposé sur une image de la Vierge Marie.³³

Situation des chrétiens

Les groupes chrétiens non maronites – qui comprennent, entre autres, des syriaques orthodoxes, des syriaques catholiques et des chaldéens – ont renouvelé leurs critiques à l'égard du gouvernement, à la suite des élections législatives de mai 2018. Ils ont exigé que le gouvernement privilégie plutôt « l'expertise et la compétence ». L'ensemble des chrétiens non maronites n'ont obtenu qu'un seul des 64 sièges chrétiens au Parlement. En outre, la Ligue syriaque a exigé une plus grande représentation des chrétiens qui ne sont ni maronites ni grecs-orthodoxes au sein du Cabinet, du Parlement et de la haute fonction publique.³⁴

En juin 2020, la viabilité du réseau d'écoles privées catholiques a fait l'objet de sérieuses inquiétudes. Dans une lettre ouverte adressée au Président libanais Michel Aoun, le chef du Secrétariat général des écoles catholiques, le Père Boutros Azar, a souligné la situation financière désastreuse de ces établissements stratégiques pour l'enseignement dans le pays. Le Père Azar a attribué ce problème à la « négligence de l'État », qui pose « un défi général au secteur de l'enseignement privé, lequel assure la scolarisation de plus des deux tiers des élèves au Liban soit 710 000 élèves (260 000 dans l'enseignement public) ».³⁵

En novembre 2020, le protocole d'assistance aux familles de la Résidence des Pins, à Beyrouth, a été signé lors d'une cérémonie symbolique. Cette aide d'urgence, accordée par la France aux familles libanaises, prend la forme d'un soutien partiel ou total à la scolarisation de 9000 élèves dans 45 écoles proposant un programme scolaire français, pour un total de 5 millions d'euros pour

l'année 2020-2021. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une trentaine de chefs d'écoles et de congrégations du réseau francophone, dont le Père Boutros Azar.³⁶

Devant l'urgence de la situation, le pape François a apporté une aide de 200 000 dollars permettant de financer la scolarité de 400 élèves des écoles catholiques³⁷.

Situation des musulmans

En décembre 2019, des chiites ont manifesté à Beyrouth après la publication sur les réseaux sociaux d'une vidéo controversée montrant un sunnite insultant des personnalités politiques et religieuses chiites. L'auteur de la vidéo, Saidawi, s'est par la suite excusé pour cette publication.³⁸

Fin octobre 2020, après la prière du vendredi, des manifestants qui protestaient contre la défense, par le Président de la République française Emmanuel Macron, du droit de publier des caricatures considérées comme offensant l'islam, se sont dirigés vers la résidence de l'ambassadeur de France. Certains d'entre eux brandissaient des drapeaux islamistes en noir et blanc.³⁹

Situation des juifs

Selon le chapitre consacré au Liban, dans le Rapport international sur la liberté religieuse 2019 du département d'État américain, en septembre 2019, les Forces de sécurité intérieure ont interrogé Semaria Bihar, membre du Conseil communautaire juif (CCJ), sur le nombre de visiteurs dans les synagogues et les cimetières juifs.⁴⁰

Le CCJ a signalé des actes de destruction dans les cimetières juifs de Beyrouth et de Sidon (Saïda). En novembre 2019, un rapport montrait explicitement comment les travaux routiers à Sidon avaient entraîné l'affaissement et la destruction de multiples tombes.⁴¹ En outre, il a été

rapporté que la communauté juive avait eu des difficultés pour obtenir du matériel pour ses rites religieux en raison d'un embargo national sur le commerce des marchandises israéliennes, aggravé par la prudence des agents des douanes en cas d'importations écrites en lettres hébraïques.⁴²

Après un tollé sur les réseaux sociaux, le gouverneur de Beyrouth Ziad Chehib a ordonné le retrait d'une sculpture d'art cubique dans le centre de Beyrouth le 15 décembre 2019, afin d'éviter tout affrontement violent en raison de sa ressemblance avec l'Étoile de David.⁴³

PERSPECTIVES POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Le rôle joué par le Hezbollah est crucial dans le processus de sortie de l'impasse politique, et il est à espérer qu'un moyen de sortir d'une situation sociale et économique désastreuse sera trouvé. Divers facteurs – des taux d'émigration et de natalité différents – ont modifié la composition confessionnelle du pays en défaveur des chrétiens, même si les projections statistiques prévoient un regain démographique de la population chrétienne à moyen terme.

Le lien étroit entre la liberté religieuse et la politique nationale - dépendant elle-même largement des actions d'acteurs régionaux et internationaux-, a des répercussions importantes sur les perspectives de pleine jouissance du droit fondamental à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Les perspectives sont particulièrement négatives.

NOTES DE FIN DE TEXTE / SOURCES

- 1 <http://fides.org/fr/news/65365> « ASIE/LIBAN - Fin du déclin démographique de la population chrétienne selon les projections statistiques »
- 2 <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/lebanon/#people-and-society>, mise à jour du 4 mars 2021.
- 3 Dans la catégorie des pays hébergeant moins de 500 membres de la communauté juive, selon le Bureau Central des Statistiques israélien.
- 4 <https://data.unhcr.org/en/situations/syria/location/71>
- 5 "Lebanon," UNHCR, 2020, <https://reporting.unhcr.org/node/2520?y=2020#year>.
- 6 Constitution du Liban du 23 mai 1926, Digithèque MJP, <https://mjp.univ-perp.fr/constit/lb1926.htm> Voir aussi http://www.iedja.org/wp-content/uploads/pdf/litterature_juridique/LIBAN/Liban_CONSTITUTION.pdf
- 7 "Laws Criminalizing Apostasy – Lebanon," Library of Congress, https://www.loc.gov/law/help/apostasy/index.php#_ftn44.
- 8 Souad Lazkani, "A Civil Marriage Just Took Place In Lebanon" The 961, 21 juillet 2020, <https://www.the961.com/civil-marriage-in-lebanon/>.
- 9 « Au Liban, la question du mariage civil (qui n'existe pas) soulève les passions », Paris Match, 24 février 2019, <https://parismatch.be/actualites/societe/242226/au-liban-la-question-du-mariage-civil-qui-nexiste-pas-souleve-les-passions>
- 10 Victoria Yan, "Civil marriage resurfaces as hot topic in Lebanon's politics," Al-Monitor, 3 mars 2019, <https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2019/02/lebanon-civil-marriage-religious-authorities-new-government.html>.

- 11 “Arab world’s first female interior minister rekindles debate on civil marriage in Lebanon,” Raseef22, 26 février 2019, <https://raseef22.net/article/1072408-arab-worlds-first-female-interior-minister-rekindles-debate-on-civil-marriage-in-lebanon>
- 12 « Liban: le Ministère des Finances toujours au centre des convoitises », Libanews, 15 septembre 2020, <https://libanews.com/liban-le-ministere-des-finances-toujours-au-centre-des-convoitises/>
- 13 https://www.challenges.fr/monde/liban-le-premier-ministre-par-interim-menace-de-cesser-ses-fonctions_754296
- 14 Tony Akleh, “‘Radical change’ needed to revive Lebanon’s job market, says ILO,” Arabian Business, 9 novembre 2020, <https://www.arabiabusiness.com/culture-society/454347-radical-change-needed-to-revive-lebanons-job-market-says-ilo> .
- 15 Doreen Abi Raad, “Lebanon’s religious leaders call for ‘dignified’ return of refugees,” Catholic News Service, 30 août 2018, <https://cnewa.org/lebanons-religious-leaders-call-for-dignified-return-of-refugees/>.
- 16 “President Aoun Addresses UN General Assembly: Lebanon Categorically Rejects Naturalization Scheme,” Al Manar, 26 septembre 2018, <https://english.almanar.com.lb/588641>.
- 17 “Mufti Shaar clarifies meeting with Jewish Rabbi, says problem is with ‘Jews occupying lands’,” National News Agency, 1er février 2019, nna-leb.gov.lb/en/show-news/100144/nna-leb.gov.lb/en.
- 18 Doreen Abi Raad, “Lebanon mourns former Maronite Catholic patriarch, defender of freedom,” The Catholic Spirit, 13 mai 2019, <https://thecatholicspirit.com/news/nation-and-world/lebanon-mourns-former-maronite-catholic-patriarch-defender-of-freedom/>.
- 19 “Arab Barometer V - Lebanon Country Report,” Arab Barometer, 2019, p. 2, <https://www.arabbarometer.org/wp-content/uploads/lebanon-report-Public-Opinion-2019.pdf>.
- 20 Ibid, pp. 15-16.
- 21 “Rai’s Call for Lebanon’s Neutrality Strains Relations with Hezbollah,” Asharq Al-Awsat, 26 juillet 2020, <https://english.aawsat.com/home/article/2411976/rai-s-call-lebanon-s-neutrality-strains-relations-hezbollah>.
- 22 Maria Zakhour, “Patriarch Al-Rahi Under Attack For Speaking About Neutrality,” The 961, 27 août 2020, <https://www.the961.com/patriarch-under-attack-for-speaking-neutrality/>.
- 23 “Rai Urges Lebanese Leaders to Agree on Government Sunday,” Asharq Al-Awsat, 18 octobre 2020, <https://english.aawsat.com/home/article/2571526/rai-urges-lebanese-leaders-agree-government>.
- 24 Ibid.
- 25 “Maronite patriarch calls for “urgent” Christian-Muslim dialogue,” La Croix International, 3 novembre 2020, <https://international.la-croix.com/news/world/maronite-patriarch-calls-for-urgent-christian-muslim-dialogue/13279>.
- 26 <http://www.fides.org/fr/news/69493> « Asie-Liban : Appel drastique de responsables islamiques et chrétiens aux forces politiques en faveur de la formation d’un gouvernement de salut national »
- 27 <http://www.fides.org/fr/news/69565> « Asie-Liban : Appel du Patriarche d’Antioche des Maronites en faveur d’une Conférence internationale de l’ONU pour sauver le Liban »
- 28 <http://www.fides.org/fr/news/69669> « Asie-Liban : Divisions des partis sur la proposition de Conférence de l’ONU sur la crise libanaise lancée par le Patriarche d’Antioche des Maronites »
- 29 Paula Yacoubian, “When I became a politician, I realised how deep the rot lies in Lebanon,” The National, 6 juin 2019, <https://www.thenationalnews.com/opinion/comment/when-i-became-a-politician-i-realised-how-deep-the-rot-lies-in-lebanon-1.871140>.
- 30 Bassam Zaazaa, “Lebanese MP Paula Yacoubian resigns from parliament over blast,” The National, 8 août 2020, <https://www.thenationalnews.com/world/mena/lebanese-mp-paula-yacoubian-resigns-from-parliament-over-blast-1.1060793>.
- 31 Timour Azhari, “Lebanon ramps up interrogations of online activists,” Ad Vox - Global Voices, 13 août 2018, <https://advox.globalvoices.org/2018/08/13/lebanon-ramps-up-interrogations-of-online-activists/>.
- 32 Ibid.
- 33 Issam Kayssi, “The Sound of Silencing,” Carnegie Middle East Center, 30 juillet 2019, <https://carnegie-mec.org/diwan/79583>.
- 34 Office of International Religious Freedom, “Lebanon,” 2019 International Religious Freedom Report, U.S. Department of State, <https://www.state.gov/reports/2019-report-on-international-religious-freedom/lebanon/>.
- 35 Robin Gomes, “Lebanon’s Catholic schools risk closure,” Vatican News, 6 June 2020, <https://www.vaticannews.va/en/church/news/2020-06/lebanon-catholic-private-education-schools-risk-closure.html>
- 36 Anne-Marie El-Hage, “Coup d’envoi des aides françaises aux élèves des écoles homologuées,” L’Orient-Le Jour, 4 novembre 2020, <https://www.lorientlejour.com/article/1239416/coup-d-envoi-des-aides-francaises-aux-eleves-des-ecoles-homologuees.html#>.
- 37 <https://www.vaticannews.va/en/church/news/2020-06/lebanon-catholic-private-education-schools-risk-closure.html>
- 38 Kareem Chehayeb, “Lebanon: Party supporters clash with army after anti-Shia video,” Middle East Eye, 17 décembre 2019, <https://www.middleeasteye.net/news/party-supporters-clash-lebanese-forces-overnight-after-controversial-video>.
- 39 “Clashes at Lebanon protest over French cartoons,” France 24, 30 octobre 2020, <https://www.france24.com/en/live-news/20201030-clashes-at-lebanon-protest-over-french-cartoons>.
- 40 Office of International Religious Freedom, op. cit.
- 41 Cnaan Liphshiz, “Jewish cemetery in Lebanon damaged by roadwork, its caretaker says,” Jewish Telegraphic Agency, 23 <https://www.jta.org/2019/12/23/global/jewish-cemetery-in-lebanon-damaged-by-roadwork-its-caretaker-says> ; “Silence de l’UNESCO: le Liban rase le cimetière juif de Saïda,” Middle East Transparent, 19 novembre 2019, <https://middleeasttransparent.com/fr/silence-de-lunesco-le-liban-rase-le-cimetiere-juif-de-saida/>.
- 42 Office of International Religious Freedom, op. cit.
- 43 “Beirut governor orders removal of art installation because it looks like Star of David,” The New Arab, 15 décembre 2019, <https://english.alaraby.co.uk/english/news/2019/12/15/beirut-governor-orders-removal-of-star-of-david-artwork>.